

## PRELEVEMENT

- 1 ml de liquide amniotique par semaine d'aménorrhée sur flacons stériles (disponibles sur demande)
- Conservation à température ambiante
- Identifier le ou les flacons de prélèvement

## ADMINISTRATIF

- Joindre au prélèvement :
  - 1) la fiche de renseignements cliniques pour « *Diagnostic prénatal* » dûment complétée.
  - 2) l'attestation signée du prescripteur et le consentement signé de la patiente.
  - 3) le compte-rendu d'exams biologiques ou le compte-rendu échographique selon les indications.
  - 4) l'original de la prescription médicale.
  - 5) le bon de commande pour les patientes hospitalisées.

## EN CAS DE PRISE EN CHARGE

La **PRISE EN CHARGE** (tiers payant : 100 %) ne sera effectuée que si les pièces suivantes sont jointes :

- l'original de la prescription médicale
- la photocopie de la carte de sécurité sociale
- la demande d'entente préalable

### Secrétariat Médical

Nos secrétaires sont présentes du  
lundi au vendredi de 7h30 à 19h00  
et le samedi de 8h00 à 14h00

Téléphone : 01 34 40 20 20  
Fax : 01 34 40 21 29  
E mail : SRC@lab-cerba.com